



A

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75001 – PARIS Cedex 01

Madame La Ministre,

Parce que l'histoire récente nous révèle une impréparation et une faillite de l'État dans la gestion de l'épidémie de COVID 19, la CGT Pénitentiaire accorde désormais peu de crédit à cet État quant à la sortie du confinement. Tout comme elle manque de confiance en ce ministère pour mener à bien le plan qui devra être mis en œuvre pour, petit à petit, sortir l'Administration Pénitentiaire de son confinement.

Tout d'abord, je souhaite vous dire que nous n'en pouvons plus de vos actions non concertées et des non-réponses apportées à l'ensemble de nos propositions. La CGT Pénitentiaire estime que la période doit être celle d'une plus grande écoute de votre part, de ce que mettent en avant les partenaires sociaux en termes de propositions.

Après la tromperie, les mensonges et le fiasco des masques, allons-nous subir le même scénario concernant les tests de dépistage qui devraient être au cœur de la stratégie de levée du confinement ?

Première question essentielle : le Président a prolongé le confinement jusqu'au 11 mai 2020. Ne jouons pas sur les mots, cela induit qu'une forme d'activité devrait reprendre dans le pays. Qu'en sera-t-il pour l'administration pénitentiaire ? Quelle planification de reprise de ses activités est proposée ? Je pose cette question car à partir d'un objectif, nous devons réfléchir à une organisation pour y répondre. La situation est très tendue dans les établissements pénitentiaires, nous ne devons pas nous tromper. La CGT Pénitentiaire souhaite donner son avis sur vos projections de reprises.

A la CGT Pénitentiaire, nous regrettons toutes les lacunes constatées au début de l'épidémie, que ce soit sur les masques, les gels hydroalcooliques, les serviettes papiers, le savon, etc. Mais aussi sur les tests de dépistage. Nous constatons l'incapacité de la France qui n'a pas pu proposer des tests nasopharyngés (PCR) systématiques. Il semblerait que le gouvernement apprend de ces erreurs, par comparaison avec d'autres pays, contraint qu'il l'est également par la société savante, certains partis politiques et l'opinion publique.

Montreuil, le 21 avril 2020

Dans cette société savante, la CGT Pénitentiaire est très sensible aux propos du Pr Éric CAUMES, Médecin en Pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique, à Hôpital de la Pitié-Salpêtrière et du professeur Philippe JUVIN, professeur de médecine (anesthésie réanimation, puis médecine d'urgence) et chef de service des urgences de l'hôpital européen Georges-Pompidou. Nous citons ces deux médecins car ils sont ceux qui se sont le plus exprimés sur la problématique des prisons.

Ces deux médecins comparent les prisons à la situation des EHPAD et d'autres institutions confinées, où règne une forte promiscuité. Il faudrait selon eux, qu'un test PCR soit appliqué à la totalité des détenus et surveillants, pour savoir s'ils ont le virus ou non, et, concernant les détenus, séparer ceux qui sont encore sains des autres, afin d'éviter qu'ils ne se contaminent davantage entre eux. Ils indiquent qu'ils savent bien que les tests PCR sont le reflet d'un instant T mais que tout ce qui pourra être détecté le sera et contribuera à freiner l'épidémie.

Selon M. JUVIN, « tout cela demande une volonté, des moyens, mais il faut aller vite, on n'a pas de temps à perdre. Il est très important de séparer les positifs de ceux qui sont négatifs. Ce même dispositif a été fait à Seattle (USA). Il indique que 40% de la population d'un EHPAD était infectée. C'est important de le savoir : ça permet de les répartir de façon différente.

Ce qui n'a pas été mis en œuvre au début de l'épidémie doit être désormais activé. C'est un enjeu de santé primordial pour nos collègues et la population pénale.

La CGT Pénitentiaire demande que tout soit fait pour aller dans ce sens. Elle vous demande une réponse rapide sur cette question et l'organisation d'une réunion de planification. La CGT Pénitentiaire, avec les personnels, veulent connaître le calendrier envisagé par le gouvernement en terme de reprise « d'une vie plus normale » pour l'ensemble des détentions, avec toutes les questions que cela entraîne en matière d'accueil des personnes extérieures. Comme nous ne voulons pas être mis devant un fait accompli et que nous voulons participer, avec nos collègues, activement aux phases à venir, nous avons besoin de connaître les perspectives envisagées. Pour la CGT Pénitentiaire, une certaine déconcentration du confinement pourra être nécessaire.

Les collègues sont meurtris devant tant d'impréparations initiales. Ils sont toujours craintifs pour eux-mêmes et leurs familles. Vous leur devez cette concertation.

Cette lettre sera rendue publique.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Christopher DORANGEVILLE
Secrétaire Général CGT Pénitentiaire

